

Les Sorgues du Comtat

Le projet de territoire

Le mot du Président

Pourquoi un tel projet de territoire ?

Parce que ce qui fonde l'intercommunalité, plus que le périmètre, c'est le projet ! Un projet élaboré et approuvé par les élus avec la volonté politique de ceux-ci de le mettre en œuvre. C'est son projet qui donne une véritable identité à une communauté.

La communauté de communes les Sorgues du Comtat ne s'est pas faite de manière forcée, imposée par une autorité extérieure, c'est au contraire le fruit d'une adhésion volontaire et unanime. Ce qui rassemble nos cinq communes, c'est la volonté de mettre en œuvre une intercommunalité de projet, une intercommunalité à taille humaine, apaisée, respectueuse des identités communales et ouverte sur l'avenir.

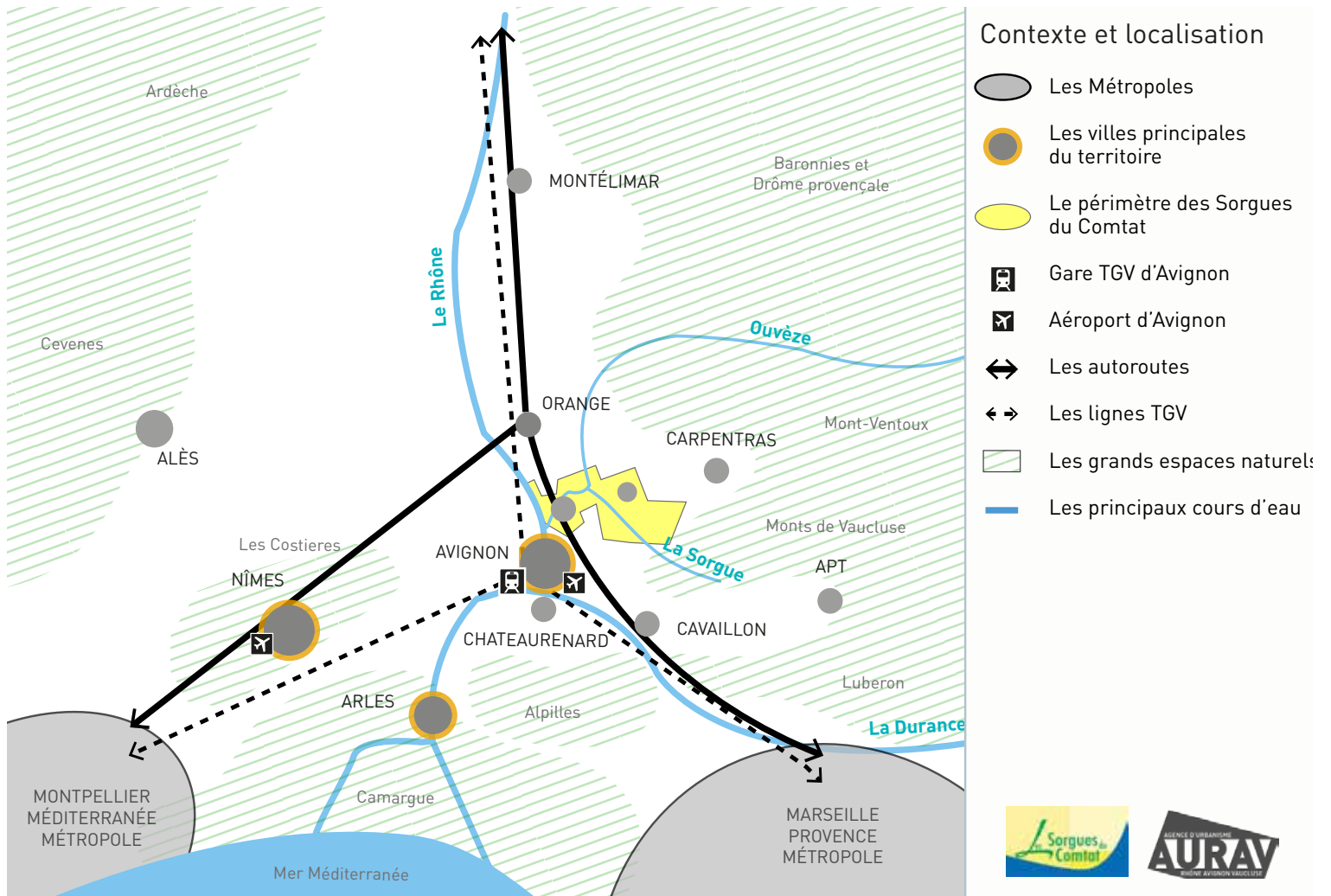
Ce projet de territoire a été élaboré et voté par les élus communautaires avec un accompagnement méthodologique assuré par l'Agence d'urbanisme Rhône-Avignon-Vaucluse. Ce document est une synthèse des contributions de chacun. Le Conseil de développement de la communauté a été associé à la réflexion et a contribué activement à ce document. Enfin, les techniciens de la communauté de communes ont apporté une contribution essentielle par leur participation aux ateliers avec les élus et leurs relectures.

Bien évidemment, ce document n'est pas figé, il est susceptible d'évoluer dans le temps. Tel qu'il est, il est néanmoins une première feuille de route qui fixe des orientations et des objectifs qualitatifs pour notre territoire et ses habitants.

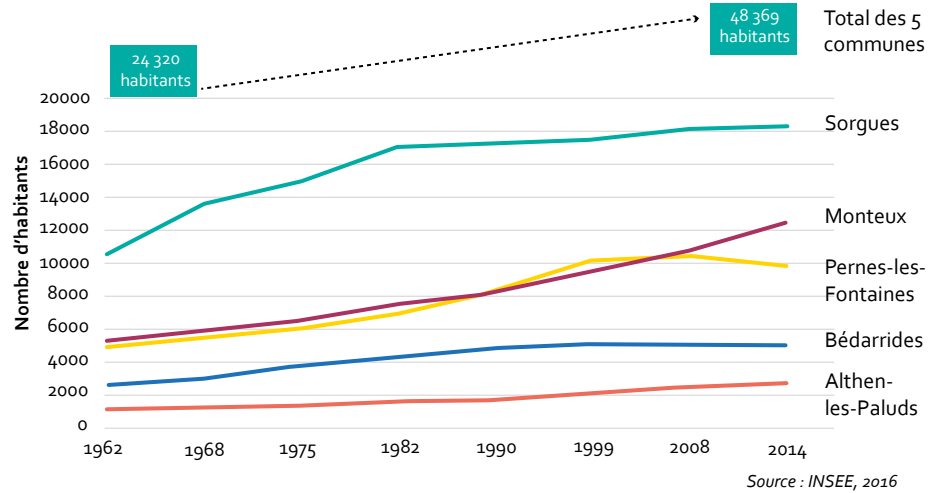
Christian Gros

Président de la Communauté de Communes
Les Sorgues du Comtat

Le projet de territoire des Sorgues du Comtat



Population des 5 communes des Sorgues du Comtat de 1962 à 2014

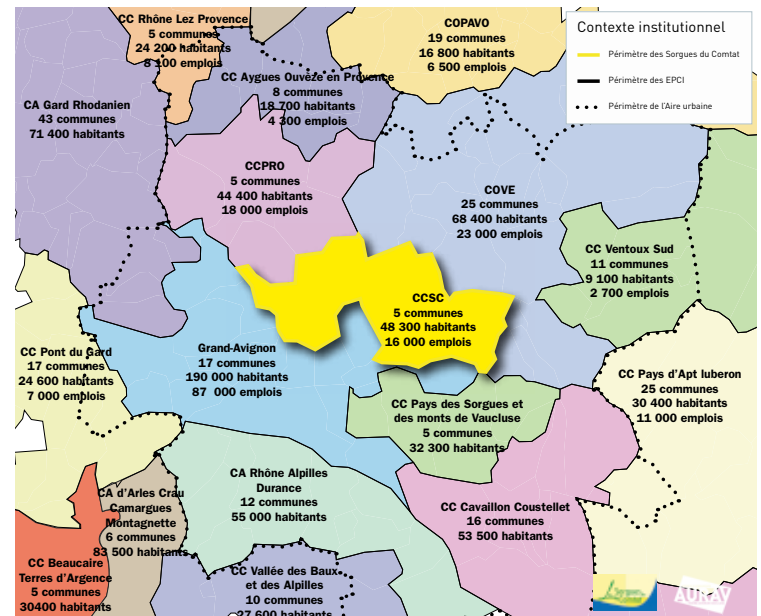


La population des Sorgues du Comtat a cru de manière régulière depuis les années 1960, pour atteindre, en 2014, près de 50 000 habitants.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, cinq communes composent la communauté des Sorgues du Comtat : Althen-des-Paluds, Bédarrides, Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues qui représentent au total près de 50 000 habitants pour 16 000 emplois. L'entrée de Sorgues et Bédarrides dans les Sorgues du Comtat motive l'élaboration de ce projet de territoire qui est la ligne directrice de notre engagement.

Ce qui rassemble nos cinq communes :

- **Une identité :** l'eau en Provence, la confluence des rivières entre Rhône et Ventoux, une accessibilité exceptionnelle ;
- **Une structure territoriale :** un réseau de petites villes à taille humaine, solidaires, modelées par l'histoire sur des terres de contraste.
- **Une volonté politique :** le développement harmonieux et respectueux des identités, pour un territoire apaisé.





Un projet articulé autour de trois Défis

Pour préciser les grandes orientations de notre Communauté, le projet de territoire des Sorgues du Comtat définit trois défis centrés sur :

- le cadre de vie ;
- le développement économique ;
- l'innovation.

Pour chacun de ces défis, un exemple phare, qui en incarne concrètement la mise en œuvre, est proposé.

Ces défis sont ensuite déclinés en trois chantiers chacun.

Défi 1 - L'authenticité au cœur du cadre de vie

- **Chantier 1** - Revitaliser les centres-villes, retrouver le charme des villes et villages provençaux
- **Chantier 2** - Valoriser une biodiversité marquée par l'eau et les risques associés
- **Chantier 3** - Construire une véritable politique des déplacements

Défi 2 - Développer et exploiter le moteur touristique, au service de l'ensemble des activités économiques

- **Chantier 4** - Faire des Sorgues du Comtat une destination touristique et en exploiter les retombées
- **Chantier 5** - Assurer une montée en gamme de l'agriculture
- **Chantier 6** - Accompagner les entreprises industrielles, moteurs des exportations

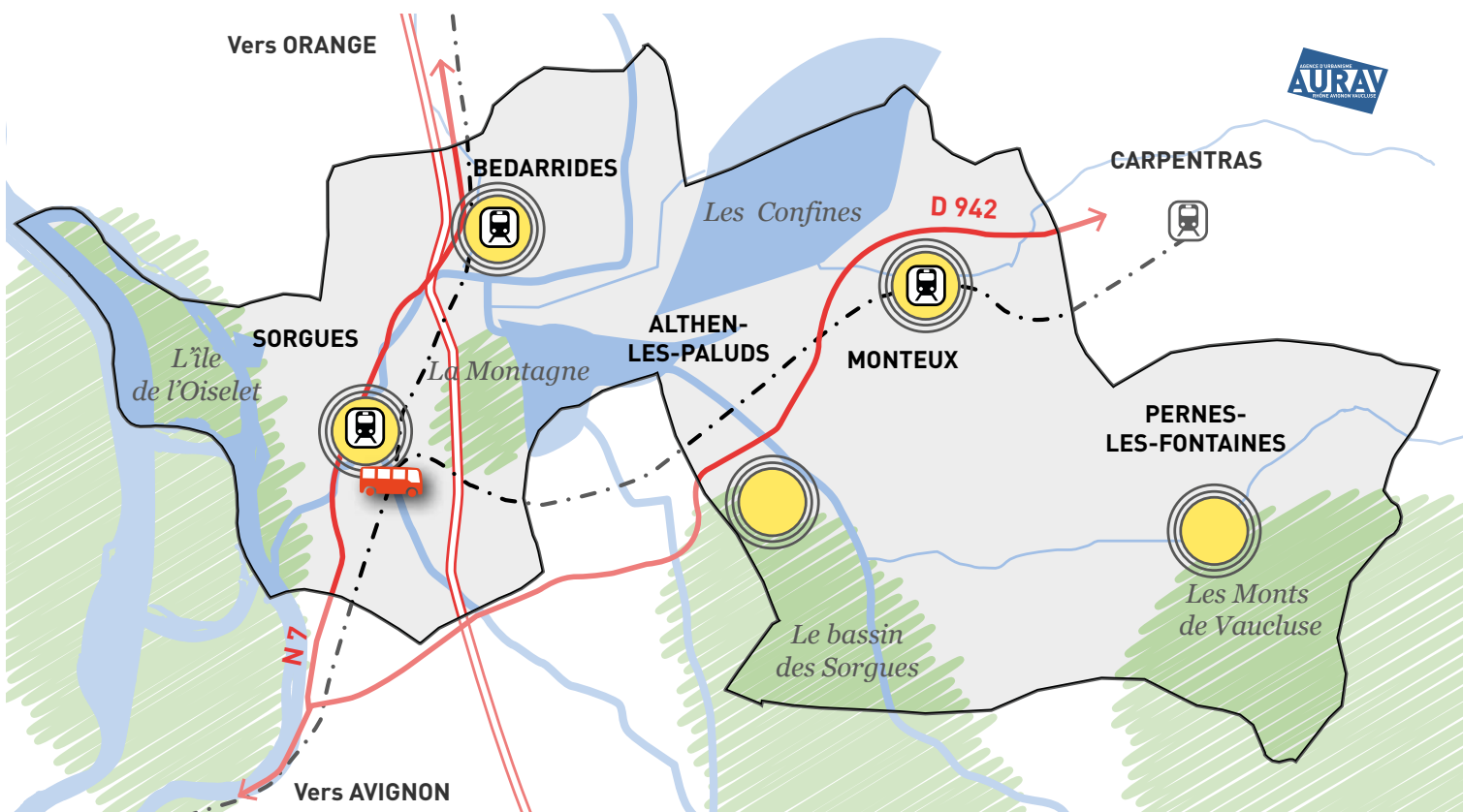
Défi 3 - Innover, pour un territoire solidaire

- **Chantier 7** - Développer le numérique au service de l'économie, de l'emploi et de la cohésion sociale
- **Chantier 8** - Innover pour l'environnement et en faveur d'une transition écologique
- **Chantier 9** - Une gouvernance respectueuse de chaque commune membre



DÉFI 1

L'authenticité au cœur du cadre de vie



Revitaliser les centres-villes et villages provençaux

Valoriser la biodiversité marquée par l'eau



Protéger et valoriser les zones humides et mettre en oeuvre une gestion solidaire du risque inondation



Les principaux espaces naturels

Élaborer une véritable politique des déplacements et promouvoir les modes alternatifs



Réseau routier et ferré existant permettant une accessibilité exceptionnelle à articuler avec les territoires voisins



Poursuivre l'aménagement des quartiers de gares et pôles d'échanges multimodaux



Créer un réseau de transport collectif à l'échelle de la CCSC (Sorgues est la seule Autorité Organisatrice des Transports)



Chantier 1

Revitaliser les centres-villes, retrouver le charme des villes et villages provençaux

Chantier 2

Valoriser une biodiversité marquée par l'eau et les risques associés

Chantier 3

Construire une véritable politique des déplacements

Le cadre de vie constitue le point de départ d'un projet qui place les habitants et leurs conditions de vie au cœur du territoire et de son avenir. Le patrimoine architectural, des paysages marqués par l'omniprésence de l'eau et la culture provençale sont des atouts majeurs. Les Sorgues du Comtat, c'est aussi un réseau de villes et villages historiques, entre la cité des Papes et l'arrière-pays, au pied du Mont Ventoux.

C'est en définitive un cadre de vie marqué par l'authenticité que souhaitent valoriser les Sorgues du Comtat. Il s'incarne particulièrement dans ses centres anciens provençaux (qui font l'objet du Chantier n° 1) et son réseau de rivières, canaux et zones humides (Chantier n° 2), qu'il faut mettre en valeur. Enfin, parce que les mobilités sont au cœur du quotidien des habitants, les Sorgues du Comtat ne sauraient se passer d'une véritable politique des déplacements (Chantier n° 3).

Bien sûr, améliorer le cadre de vie nécessite d'intervenir dans de multiples domaines, tous liés les uns aux autres : commerce, logement, aménagements, paysages, environnement, déplacements, etc.

Exemple de mise œuvre Les Pôles d'échanges multimodaux, portes d'entrée du territoire

La préservation et la mise en valeur d'un cadre de vie de qualité, centré sur les centres anciens, implique de lier politique des transports et urbanisme.

En articulant ces deux pans de l'aménagement, il s'agit d'organiser un développement urbain moins consommateur d'espace, donc soucieux des espaces naturels et agricoles, à proximité des centres anciens et d'une offre de transport la plus diversifiée possible.

A ce titre, l'aménagement de pôles d'échanges multimodaux, portes d'entrée du territoire, incarne très directement, sur les Sorgues du Comtat, une action phare du premier défi.



Chantier 1

Revitaliser les centres-villes, retrouver le charme des villes et villages provençaux

Les centres-villes des communes des Sorgues du Comtat sont le reflet d'une identité historique provençale. Ce sont des lieux de vie, de sociabilité et de proximité. Ils abritent à la fois des monuments historiques reconnus et un patrimoine architectural riche. Ils constituent aussi des espaces de loisir et de tourisme. Les Sorgues du Comtat souhaitent créer les conditions de l'attractivité résidentielle de ces centres : pour les habitants, en améliorant leurs conditions de vie ; mais aussi dans l'objectif d'attirer de nouveaux résidents, dans les centres plutôt que dans les espaces périurbains.

Les centres-villes doivent faire l'objet de politiques coordonnées dans les domaines de l'habitat, du commerce, des espaces publics et du social.



Les engagements des Sorgues du Comtat :

- **Préserver le patrimoine bâti et intégrer le développement durable ;**
- **Coordonner les acteurs de l'habitat** (associations, promoteurs, bailleurs, etc.), pour dynamiser les marchés immobiliers dans les centres-villes ;
- Renforcer la **mixité sociale et générationnelle** dans les centres anciens (à travers la révision du Programme Local de l'Habitat par exemple) ;
- **Accompagner le commerce de proximité** dans les mutations en cours ;
- **Valoriser, accompagner l'artisanat d'art ;**
- **Créer des lieux de vie** et mettre en valeur le patrimoine : à travers des espaces publics et des aménagements de qualité ;
- **Animer les quartiers**, renforcer le lien social.



Chantier 2

Valoriser une biodiversité marquée par l'eau et les risques associés

Les Sorgues du Comtat présentent une configuration rare. Dans une Provence marquée par les sécheresses, renforcées par le changement climatique, le territoire a la chance de bénéficier d'un réseau hydrographique étendu, à la confluence de nombreuses rivières et canaux, notamment : la Sorguette, la Grande Levade, l'Auzon, la Sorgue de Velleron, le Canal de Vaucluse, la Nesque, le canal de Carpentras, le canal des Valayans, la Seille, le Rhône et l'Ouvèze.

Cette omniprésence de l'eau est à l'origine de zones humides, espaces de biodiversité remarquable. Ce patrimoine naturel doit être protégé et mis en valeur. Il constitue un potentiel de loisirs non négligeable, en lien avec les activités de découverte liées à la nature : biologie, ornithologie, etc. Cette mise en valeur doit être l'occasion de gérer de manière solidaire le risque d'inondation qui lui est associé.

Les engagements des Sorgues du Comtat :

- Mettre en oeuvre une **gestion solidaire du risque** : sécuriser les activités et les habitants ;
- **Protéger les zones humides et les espaces naturels sensibles**, pour préserver la biodiversité ;
- **Valoriser les cours d'eau** : le lit des rivières et les berges, à la campagne et en ville ;
- **Favoriser une gestion économe de l'eau**, accompagner le développement de technologies innovantes.







Chantier 3

Construire une véritable politique des déplacements

Les déplacements sont un facteur essentiel dans la dynamique d'un territoire. Les entreprises ont besoin d'exporter leurs marchandises et les biens qu'elles produisent, et aussi de s'approvisionner. Les habitants, au quotidien, se déplacent de plus en plus dans une société où lieu de résidence et activités (emplois, loisirs, formation) sont de plus en plus déconnectés. Un des critères de choix pour les touristes est l'accessibilité.

Les Sorgues du Comtat bénéficient d'une desserte exceptionnelle liée à l'autoroute A7, au Rhône en tant que voie navigable et à la gare TGV d'Avignon. La connexion à ces grands axes s'effectue grâce à un réseau routier dense (RD 942 à 4 voies notamment) et à l'étoile ferroviaire centrée sur Avignon (3 gares sur le territoire). Le territoire reste néanmoins marqué, avant tout, par les déplacements automobiles.

L'enjeu est donc de structurer les réseaux et de mettre en place une véritable politique des déplacements dans toute sa diversité.

Les engagements des Sorgues du Comtat

- Structurer, hiérarchiser et **organiser les liens entre les différents modes de déplacement**, à l'échelle de l'intercommunalité ;
- **Promouvoir les modes alternatifs à la voiture** (vélos, marche à pied, covoiturage, transports à la demande, transports collectifs, etc.) pour les habitants, les actifs, les entreprises et les touristes ;
- Créer un réseau de **transports collectifs** ;
- Améliorer la **coordination entre les opérateurs de transport** ;
- Articuler l'offre de transport des Sorgues du Comtat avec celle des territoires voisins ;
- Poursuivre l'**aménagement des quartiers de gare** et des **Pôle d'échange multimodaux**.



DÉFI 2

Développer et exploiter le moteur touristique, au service de l'ensemble des activités économiques

L'attractivité et le développement d'un territoire se fondent non seulement sur le cadre de vie, objet du défi n° 1, mais aussi sur le développement économique. La capacité d'un territoire à générer de l'emploi et capter des richesses pour ses habitants est donc essentielle.

Les Sorgues du Comtat choisissent le tourisme, et ses retombées, comme levier économique déterminant pour la décennie à venir (Chantier n° 4). Ce choix s'appuie sur une diversité et une complémentarité des formes de tourisme présentes dans nos cinq communes : tourisme culturel, agro-tourisme, oenotourisme, tourisme vert, loisirs, etc.

Les Sorgues du Comtat souhaitent également que leur économie soit diversifiée. Ainsi, dans le sillage du développement touristique, l'ambition de la Communauté est de faire monter en gamme les secteurs productifs traditionnels que sont l'agriculture (Chantier n° 5), l'industrie et l'artisanat (Chantier n° 6).

Exemple de mise œuvre Beaulieu, un point d'appui central du développement touristique

Levier majeur du développement économique, le tourisme doit générer à la fois des services, des innovations technologiques, des emplois de proximité... qui bénéficieront en retour au secteur productif.

Cette logique du deuxième défi s'incarne dans le quartier de Beaulieu. Au-delà du tourisme, le développement de ce quartier est aussi vecteur d'un développement économique plus classique : activités du BTP, services aux entreprises, emplois de proximité ou encore hautes technologies liées au numérique.



Chantier 4

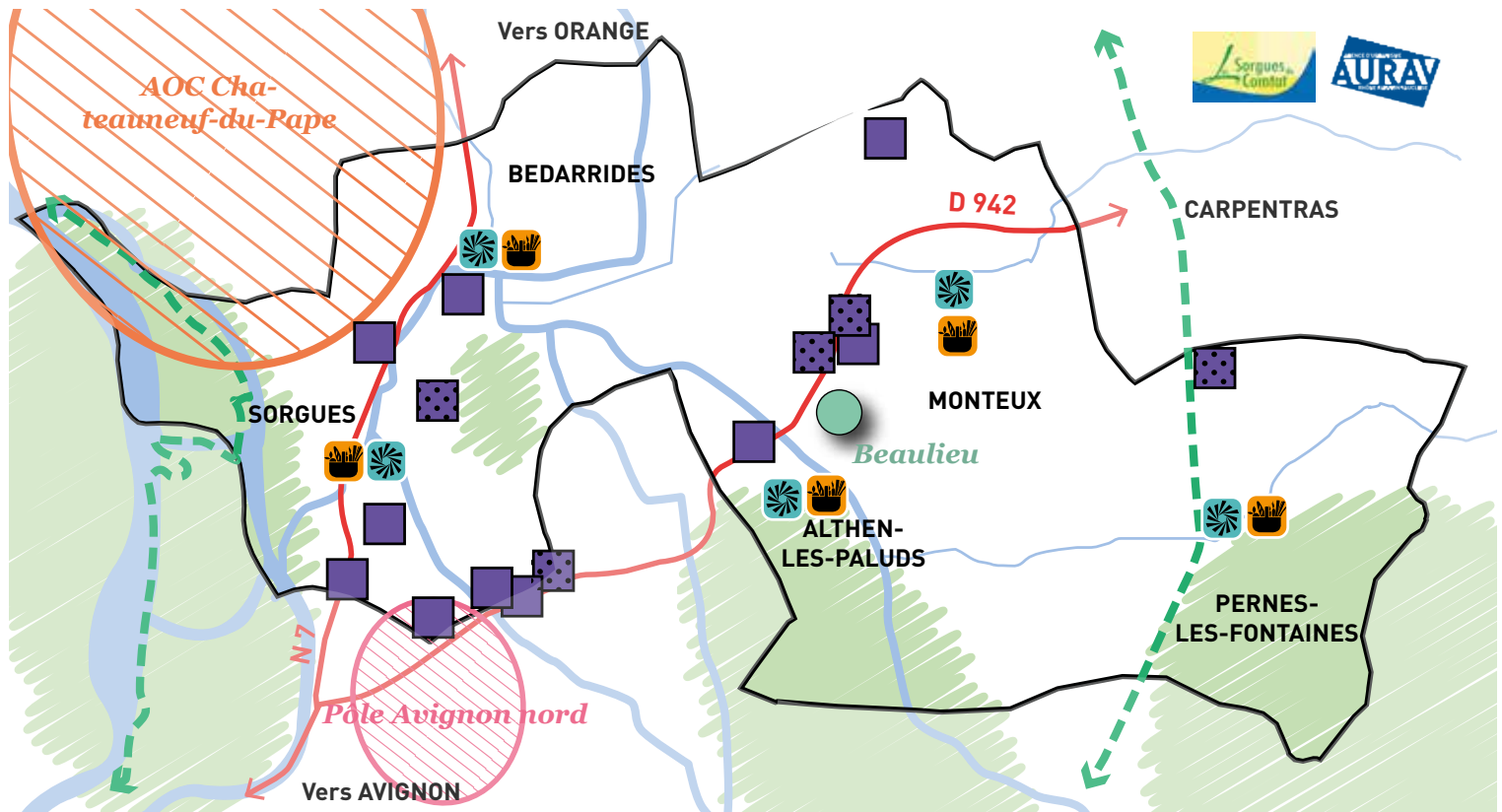
Soutenir le développement touristique et favoriser le rayonnement des retombées

Chantier 5

Assurer une montée en gamme de l'agriculture

Chantier 6

Accompagner les entreprises industrielles, moteurs des exportations



Faire des Sorgues du Comtat une destination touristique et exploiter les retombées

- Mettre en valeur le patrimoine naturel et paysager, encourager le tourisme vert
- Révéler la richesse du patrimoine architectural et culturel
- Encourager la montée en puissance du tourisme familial et de loisirs
- Valoriser les voies vélo (Via Venaissia, Via Rhona)

Assurer une montée en gamme de l'agriculture

- Protéger les espaces agricoles et faciliter l'installation des jeunes
- Accompagner les agriculteurs en vue d'une diversification et d'une valorisation de leur production

Accompagner les entreprises industrielles, moteurs des exportations

- Mobiliser le foncier dans les zones d'activités
- Requalifier les zones d'activité

Chantier 4

Faire des Sorgues du Comtat une destination touristique et en exploiter les retombées

Les Sorgues du Comtat bénéficient, notamment grâce à un cadre de vie de qualité, d'un tourisme diversifié. Le tourisme vert est présent sur l'ensemble du territoire, en lien avec le patrimoine naturel ; le tourisme patrimonial est particulièrement développé ; tandis que le tourisme de loisir familial connaît une phase d'expansion. L'eau constitue un élément commun à l'ensemble de ces formes de tourisme.

Développer le tourisme permet de générer et capter des revenus ainsi que de favoriser l'emploi local. L'enjeu est d'en exploiter les retombées sur l'ensemble des cinq communes : les touristes doivent trouver dans les Sorgues du Comtat un ensemble d'offres propre à en faire une destination touristique riche de possibilités.

Les engagements des Sorgues du Comtat :

- **Positionner le territoire** au regard des destinations « infrarégionales » voisines, du Mont Ventoux à Avignon ;
- Mettre en valeur le **patrimoine naturel et paysager**, encourager le tourisme vert ;
- Révéler la **richesse du patrimoine architectural** et culturel de chaque commune (des traditions provençales à l'œno-tourisme) ;
- Développer les **activités événementielles** ;
- Encourager la montée en puissance du **tourisme familial et de loisirs** ;
- **Soutenir** les dispositifs visant à l'adéquation entre les qualifications des actifs et les besoins des entreprises du tourisme.





Chantier 5

Assurer une montée en gamme de l'agriculture

Les Sorgues du Comtat sont caractérisées par une agriculture de qualité et diversifiée, fondée sur des activités maraîchères, horticoles, et viticoles. Cette agriculture est également la base d'un paysage jardiné. Cette image est en général associée à une agriculture tournée vers la proximité et la qualité. Le retour vers le local, le souhait de traçabilité des aliments, l'engouement pour le bio (les surfaces en bio sont passées de 1,9 % à 4,9 % de la SAU entre 2002 et 2015 en France), les amap, etc. témoignent d'une transformation des modes de consommation, auxquels les producteurs doivent s'adapter. Les Sorgues du Comtat disposent déjà de plusieurs marchés de producteurs. Parallèlement, l'activité est confrontée à des difficultés relatives à la transmission des exploitations et à l'accès au foncier pour les jeunes agriculteurs souhaitant s'installer. Les Sorgues du Comtat poursuivent donc un objectif qui combine performance et proximité au service des habitants et de l'emploi.

Les engagements des Sorgues du Comtat :

- Renforcer les collaborations avec les **acteurs du secteur** (Chambre d'agriculture, Safer, etc.) ;
- **Accompagner les agriculteurs**, en vue d'une diversification et d'une valorisation de leurs productions ;
- **Faciliter l'installation des jeunes** et le remembrement des terres agricoles ;
- Promouvoir les **produits locaux et du terroir** ;
- **Protéger les espaces agricoles** pour préserver l'activité ;
- **Développer l'offre en matière d'agritourisme**, en lien avec la stratégie touristique.





Chantier 6

Accompagner les entreprises industrielles, moteurs des exportations

L'économie des Sorgues du Comtat se distingue par une part élevée d'emplois liés au secteur productif exportateur (44 %). Ce poids important est lié à la présence d'entreprises de rayonnement national et international dans les domaines de l'agroalimentaire, de l'industrie (chimie, matériaux réfractaires, plastique), de la logistique, de l'équipement automobile ainsi qu'à un tissu important d'entreprises artisanales et du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics.

L'avenir du secteur productif est primordial pour l'équilibre économique et social du territoire. A cela s'ajoute la conviction que le moteur du développement économique d'un territoire ne peut dépendre du seul secteur résidentiel et touristique.



Les engagements des Sorgues du Comtat

- Cultiver la **proximité avec les chefs d'entreprise** ;
- Animer les **réseaux d'entrepreneurs** ;
- S'appuyer sur les **pôles de compétitivité** et les filières ;
- **Mobiliser** le foncier opérationnel public et privé ;
- Assurer un environnement adapté aux **besoins des entreprises** et à leur ancrage (requalification) ;
- Promouvoir l'**attractivité de nos communes** pour attirer de nouvelles entreprises créatrices de richesse et d'emploi.



DÉFI 3

Innover, pour un territoire solidaire



Chantier 7

Développer le numérique au service de l'économie, l'emploi et la cohésion sociale

Chantier 8

Innover pour l'environnement et en faveur d'une transition énergétique

Chantier 9

De nouvelles formes de coopération, pour donner un rôle à chaque commune



Exemple de mise œuvre Innovation et commerce : Avignon Nord, un champ possible d'expérimentation

Le commerce est un secteur en pleine mutation : e-commerce, recherche de proximité, produits bio, etc.

Surtout, il concentre les dynamiques d'innovation au-delà des questions de consommation :

Numérique pour inventer le commerce du futur ; zones d'activités devenues des espaces d'expérimentation de la transition écologique ; gouvernance interterritoriale à repenser, pour gérer l'armature commerciale.

Dans ce cadre, l'avenir de la zone commerciale d'Avignon Nord, pôle majeur des Sorgues du Comtat, qui rayonne bien au-delà du Vaucluse, incarne bien les enjeux du troisième défi.

L'innovation est un sujet transversal. C'est aussi un enjeu à part entière dans un monde où la connaissance et la créativité sont devenus des moteurs centraux de développement des territoires. Leur attractivité en dépend bien sûr, tant sur le plan du cadre de vie, objet du défi n° 1, que de l'économie, objet du défi n° 2. Elle constitue donc un défi à part entière et une composante essentielle du projet des Sorgues du Comtat.

L'innovation est aussi abordée en tant que moteur de la solidarité et en faveur d'un développement durable. Elle doit à la fois pouvoir bénéficier à l'ensemble des actifs, quel que soit leur niveau de qualification (Chantier n° 7), contribuer à améliorer l'environnement, favoriser la transition énergétique (Chantier n° 8), et favoriser la cohésion des communes et la coopération avec les communautés voisines (Chantier n° 9).



Chantier 7

Développer le numérique au service de l'économie, de l'emploi et de la cohésion sociale

Le numérique est déjà au cœur de la vie quotidienne des personnes et des entreprises. Il le sera encore plus dans les années à venir. Il devient une composante essentielle de notre cadre de vie et du développement économique; son développement constitue à la fois un impératif et une opportunité. Il renvoie aussi à des enjeux d'adaptation aux nouvelles formes de travail et à l'évolution des modes de vie.



Les engagements des Sorgues du Comtat :

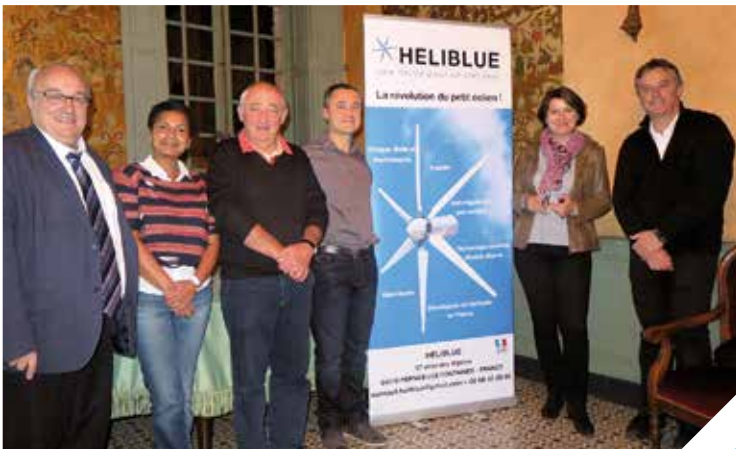
- Faire une priorité du **déploiement des infrastructures de réseaux**, permettre l'accès au Très Haut Débit au plus grand nombre : entreprises, population, visiteurs ;
- **Renforcer les partenariats** avec les opérateurs et la French Tech Culture ;
- **Adapter l'offre immobilière** aux nouvelles formes d'entreprises (start-up à différents stades de maturité par exemple) ;
- Favoriser l'émergence et la **diffusion des outils et solutions numériques** : un levier pour faire monter en gamme les activités traditionnelles et développer de nouvelles filières (silver économie, e-santé, e-sport, etc.) ;
- Soutenir les **actions de formation** aux outils numériques : habitants, acteurs économiques, etc. ;
- **Mettre le numérique au service de l'emploi** et de l'insertion (espaces de formation dédiés par exemple).



Chantier 8

Innover pour l'environnement et en faveur d'une transition écologique

L'intégration des enjeux environnementaux constitue un objectif commun aux différents projets portés par les Sorgues du Comtat. Il s'agit de s'adapter et de transformer des menaces telles que le réchauffement climatique, la perte de biodiversité ou la pollution atmosphérique en opportunités de mise en valeur et de développement.



Les engagements des Sorgues du Comtat :

- Encourager l'investissement dans les **énergies renouvelables** (ombrières photovoltaïques, micro et petite hydroélectricité, etc.) ;
- Développer les **partenariats avec les acteurs et opérateurs de l'énergie** ;
- Créer une dynamique événementielle autour de la transition écologique ;
- Communiquer et informer les entreprises et les habitants sur les **dispositifs d'accompagnement à la transition** ;
- Promouvoir la **qualité énergétique des bâtiments** ;
- Faire des Sorgues du Comtat un **territoire exemplaire en matière de transition écologique** notamment par son Plan Climat Air Energie Territorial ;
- Poursuivre une politique innovante de **gestion des déchets** ;
- Faciliter l'**innovation en matière de gestion des eaux** : donner l'exemple et encourager les liens avec les clusters dédiés ;
- Intégrer les **exigences environnementales**, et notamment la nécessité d'anticiper le changement climatique, dans toutes les politiques de la Communauté.



Chantier 9

Une gouvernance respectueuse de chaque commune membre

Les règles et modalités des prises de décisions au sein de l'exécutif de la Communauté constituent un enjeu central de cohésion et de bonne entente entre les élus communautaires. Les Sorgues du Comtat fonctionnent aujourd'hui sur un mode déconcentré, respectueux des spécificités et des volontés communales. La cohérence est assurée par le bureau communautaire, représentatif des différentes communes, sur la base d'un pacte financier réaliste tenant compte des contraintes réglementaires.

L'enjeu est à présent d'aller plus loin en matière de cohésion communautaire dans le respect des identités communales, et de coopération avec les communautés voisines.

Les engagements des Sorgues du Comtat :

- **Conforter la gouvernance intercommunale**, garante du respect des spécificités de chaque commune ;
- Encourager la **mutualisation des compétences** communales ;
- Créer un ou des **événements intercommunaux festifs** (sportifs, culturels, fête des Sorgues par exemple) ;
- **Positionner le territoire à l'échelle des grands territoires** (Scot du Bassin de Vie d'Avignon, Interscot, Delta Rhodanien, pôle métropolitain).





Annexe 1

Un projet essentiel pour un territoire d'exception

Un projet essentiel

Avec un nouveau territoire et de nouvelles compétences depuis le 1er janvier 2017, suite à l'intégration de Bédarrides et Sorgues avec Althen-des-Paluds, Monteux et Pernes-les-Fontaines, les Sorgues du Comtat ont ouvert une nouvelle page de leur histoire.

Avec 5 communes et 50 000 habitants, c'est un territoire qui reste à taille humaine, permettant de rester proche de ses concitoyens et de leurs préoccupations, de ses associations, ses commerçants et artisans, ses chefs d'entreprises, et toutes les forces vives du territoire. C'est aussi une communauté qui a vocation à devenir forte, rayonnante, exemplaire, et à jouer un rôle moteur dans l'économie régionale.

Dans ce contexte, l'élaboration d'un projet de territoire s'est avérée essentielle, car ce qui fait une intercommunalité, ce n'est pas son périmètre, c'est son projet. Les Elus se sont ainsi retrouvés sur l'essentiel : la volonté de travailler ensemble pour le territoire, en bonne intelligence, au sein d'une communauté stable et sans esprit partisan, dans une organisation faite de transparence, de rigueur, de loyauté et de respect mutuel, notamment dans le choix des spécificités locales.



Un territoire d'exception

Les Sorgues du Comtat ne manquent pas d'atouts. Il y a le soleil, la lumière et les cigales... Il y a un terroir authentique et unique, avec la lavande, l'olivier, la vigne, mais aussi la fraise, l'asperge et le melon... Il y a la fraîcheur de l'eau des fontaines, des rivières et des canaux... Il y a des paysages exceptionnels, un patrimoine incomparable, une douceur de vivre à nulle autre pareille...

En plein cœur de la Provence et du Vaucluse, les Sorgues du Comtat, ce sont désormais cinq villes et villages à taille humaine qui forment une entité géographique cohérente, dans le Comtat Venaissin historique, au sein d'une même aire urbaine et d'une même unité hydrologique, à la confluence des bassins des Sorgues, de l'Auzon et de l'Ouvèze.





Une position stratégique et une accessibilité exceptionnelle

Idéalement situé entre Avignon et Mont Ventoux, le territoire des Sorgues du Comtat est un îlot préservé de campagne comtadine au centre d'une aire urbaine au développement dynamique, de 500 000 habitants et de notoriété mondiale.

Directement reliée à l'A7 par la sortie Avignon-Nord, à Sorgues, et à 20 mn de la gare TGV d'Avignon, ou 30 mn de l'aéroport, son accessibilité remarquable le place au carrefour autoroutier et ferroviaire à grande vitesse de l'Europe du Sud et du Nord. A la desserte locale, facilitée par la Nationale 7 sur l'axe Nord-Sud et la voie rapide Avignon-Carpentras D942 qui le traverse d'est en ouest, il faut aussi intégrer l'étoile ferroviaire du TER qui relie nos communes avec 3 gares : Bedarrides sur la ligne PLM, Monteux sur la nouvelle ligne Avignon-Carpentras, et Sorgues, à la jonction de ces deux voies, directement reliées au réseau TGV. Une position stratégique, à moins de 2h30 de voiture pour 10 millions de résidents et 60 millions de touristes !



Un réel dynamisme économique

Première de nos compétences, le développement économique est le véritable fer de lance de notre intercommunalité. Avec 25 zones d'activités sur 510 ha regroupant plus de 660 entreprises et près de 7000 emplois, les Sorgues du Comtat s'affirment en tant que puissance économique dynamique fondée sur des activités et orientations économiques complémentaires : industrie, logistique, commerce, services, artisanat et BTP, avec certaines filières d'excellence telles que l'agro-alimentaire ou les métiers d'art. Confortant notre partenariat avec la French Tech Culture, économie créative et numérique sont en plein essor, tout comme le tourisme avec les parcs d'attraction de Beaulieu.

Avec une agriculture diversifiée et de qualité, fondée sur des activités maraîchères, horticoles, et viticoles (Côtes du Ventoux, du Rhône et Châteauneuf-du-Pape), les Sorgues du Comtat se positionnent comme le jardin bio de l'aire avignonnaise. Forte de plus de 16000 emplois, l'économie des Sorgues du Comtat enregistre un taux de chômage inférieur à la moyenne départementale.



L'eau, richesse insoupçonnée !

Au milieu de la plaine comtadine, entre Rhône et collines, notre territoire est avant tout un petit coin de Provence fraîche, bucolique et verdoyante. Car il dispose d'une chance incomparable en Provence... un trésor qui n'a pas de prix ! L'eau, drainée, acheminée, maîtrisée grâce à un prodigieux réseau de canaux, de roubines et de Mayres, qui en ont fait au siècle dernier le jardin maraîcher de la France, est omniprésente dans nos communes qui partagent autour de la Sorgue un bassin hydrologique complexe avec de vastes zones humides : le réseau des Sorgues avec ses ripisylves tempérées, le Canal de Carpentras, l'île de l'Oiselay, les bords du Rhône, les berges de l'Ouvèze, de l'Auzon, la Sorguette ou la Nesque, prairies humides et plans d'eau de Beaulieu, Prato ou La Lionne, sans compter les fontaines de Pernes et d'ailleurs ou les châteaux d'eau... Une richesse fabuleuse, mais aussi une redoutable menace, le risque inondation restant très prégnant...





Une destination touristique unique

Au cœur d'une des régions les plus touristiques du monde, avec 40 millions de touristes par an en Provence et 4 millions en Vaucluse, dotées d'un patrimoine historique, culturel et architectural d'une grande richesse, les Sorgues du Comtat bénéficient d'atouts et de ressources propres qui lui ont permis de se forger une identité forte : monuments et musées, culture et traditions, tissu associatif et savoir-faire d'exception... Capitale Historique du Comtat, première Cité Papale, lieu du rattachement du Comtat à la France, terroir de la garance ou Patrie de St Gens, nos villes et villages sont riches de sites historiques, préhistoriques, celtes, romains, médiévaux, ou de la révolution industrielle...

Egalement remarquables, les paysages présentent une diversité surprenante, de la plaine comtadine aux collines de l'arrière-pays, Monts du Vaucluse, Mourres et autres Puys, avec le Ventoux en toile de fond : bocage agricole avec ses cultures maraîchères et ses vergers, rivières, canaux et zones humides, vignobles prestigieux et truffières miraculeuses...

Sur cette terre privilégiée, le développement touristique représente un formidable enjeu d'avenir : emploi, création de richesses, et au bout du compte, un meilleur cadre de vie et une meilleure qualité de vie pour tous. Avec la valorisation des ressources existantes et le développement de nouveaux pôles d'attractivité, tous les atouts sont réunis et les conditions du développement sont là.



ANNEXE 2

Compétences, instances et organisation

Les compétences

Avec l'arrivée de Bédarrides et Sorgues, une harmonisation et une mise au point se sont imposées. Notre intercommunalité en a retenu 16, qu'elle met en œuvre pleinement. Globalement, dans les Sorgues du Comtat, l'importance des compétences transférées montre la volonté de jouer le jeu de l'intercommunalité et affirme résolument notre place parmi les communautés de projet. Le point sur les compétences de notre Communauté de Communes...

COMPETENCES OBLIGATOIRES (Pour toutes les Communautés de Communes) :

1 - Aménagement de l'espace : Conduite d'actions d'intérêt communautaire et participation aux programmes d'aménagement d'ensemble : Schéma de Cohérence Territoriale du bassin de vie d'Avignon (SCoT), schémas de secteur, PLU...

2 - Développement économique : Création, aménagement, entretien et gestion de toutes les zones d'activités, et soutien aux activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques et de loisirs d'intérêt communautaire. Réalisation



d'équipements, de réseaux ou d'établissements. Politique locale du commerce et promotion du tourisme dont création d'offices de tourisme.

3 - Aires des gens du voyage : Aménagement, entretien et gestion de l'Aire de Sorgues.

4 - Elimination et valorisation des déchets : Collecte, traitement et tri sélectif des déchets ménagers.



COMPETENCES OPTIONNELLES (Compétences choisies par la Communauté parmi une liste prédéfinie) :

1 - Protection et mise en valeur de l'environnement

2 - Politique du logement et cadre de Vie : Elaboration, mise en œuvre opérationnelle, suivi et évaluation du Programme Local de l'Habitat (PLH) et d'Opérations d'amélioration de l'habitat (OPAH).

3 - Politique de la Ville : Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville. Animation et coordination des dispositifs de développement urbain, dévelop-

pement local, insertion économique et sociale, et prévention de la délinquance.

4 - Voirie : Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire, soit tout le domaine public routier, chaussée et abords, éclairage public, mobilier urbain, signalisation et espaces verts liés.

COMPETENCES FACULTATIVES (Compétences supplémentaires retenues par la collectivité) :

1 - Espaces verts : Entretien de tous les espaces verts et espaces public extérieurs.

2 - Assainissement non collectif (SPANC)

3 - Gestion des eaux pluviales et de ruissellement

4 - Milieux Aquatiques : Aménagement, gestion, entretien et restauration des cours d'eau, milieux aquatiques et terrestres associés, exploitation des équipements hydrauliques, et protection de la ressource en eau en collaboration avec les syndicats de rivière.

5 - Risques majeurs : Prévision et prévention, information et sensibilisation de la population.

6 - Transports : Étude des besoins en vue d'établir un schéma de desserte.

7 - Sports, Culture, Loisirs : Soutien et coordination des actions d'intérêt communautaire : Réalisation et restauration d'œuvres d'art, organisation et gestion de manifestations culturelles, sportives, festives et de loisirs et attribution de subventions aux associations dont l'action est communautaire.

8 - Droit des sols : Instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols.



L'organisation

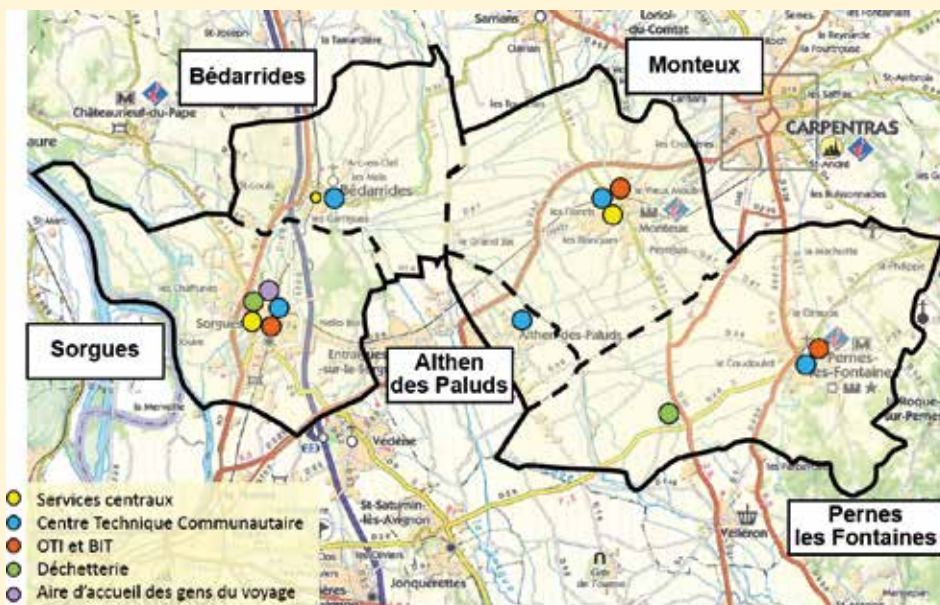
Les services de la Communauté de Communes sont implantés sur 14 sites différents, répartis dans les cinq communes, pour pouvoir assurer de la meilleure façon possible un service public de proximité et de qualité. Une organisation qui repose sur équipes opérationnelles encadrées par des responsables fonctionnels et des élus référents. L'implantation des services et des équipements communautaires au sein de ces 14 sites est la suivante :

- **Les Services Techniques**, en charge de la voirie, des espaces verts et des ordures ménagères sont répartis en 5 Centres Techniques Communautaires, un dans chaque commune.
- **Deux Déchetteries** sont à disposition des Sorguins (sur justificatif de domicile) : Celle des Jonquières, route de Velleron à Pernes, et celle de Sorgues, petite route de Bédarrides.
- **Une Aire d'accueil des gens du voyages**, prévue pour 40 caravanes, est installée à Sorgues.

– **L'Office de Tourisme Intercommunal**, situé à Pernes, pilote également le Bureau d'Information Touristique de Monteux. Un second Bureau d'Information Touristique est à l'étude sur Sorgues.

– **Les Services Centraux** sont répartis sur deux sites principaux : le siège administratif de la Communauté de Communes à Monteux (CCSC), avec la direction et l'administration générale des services, ainsi que l'Hôtel de la Monnaie à Sorgues. Certains services accueillant du public sont toutefois délocalisés sur d'autres sites :

- *Le service Développement Economique* reçoit entreprises et porteurs de projets à la CCSC pour le secteur Althen-Monteux-Pernes (AMP) et à l'Ancien Hôtel de ville de Sorgues pour le secteur Bédarrides-Sorgues (BS)
- *L'instruction des autorisations d'urbanisme* a lieu à la CCSC, ainsi qu'à l'Hôtel des Monnaies à Sorgues et à la Mairie de Bédarrides.
- *Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)* reçoit à la CCSC pour Althen, Monteux et Pernes. C'est le Syndicat Rhône Ventoux qui gère le SPANC sur Bédarrides et Sorgues.





Les instances

L'organisation politique est structurée en 7 instances principales

Le Collège des Maires est en charge de la politique générale, la prospective, les projets et orientations, la cohésion et l'arbitrage des conflits.

Le Bureau Communautaire assure l'exécutif du conseil communautaire et définit les orientations politiques : il examine les rapports soumis au conseil, se prononce sur toutes les décisions relatives à la bonne marche de l'administration et pilote les commissions. Il est composé de 18 membres : le Président, 14 Vice-Présidents et 3 Conseillers Délégués.

Les Commissions obligatoires spécifiques : Finances locales, Appel d'offres, Accessibilité, SPANC et Tourisme.

Les Commissions thématiques : 6 commissions consultatives, constituées des 5 Maires et de 15 Conseillers Communautaires ou Municipaux ont pour but d'étudier les dossiers en amont afin de proposer au Bureau puis au Conseil les orientations stratégiques : Aménagement et Travaux, Economie, Environnement et Cadre de Vie, Habitat, Milieux aquatiques et prévention des inondations, et Vie Communautaire.

Le Conseil Communautaire : Principale instance de décision, il règle par ses délibérations les affaires communautaires dans les domaines de compétence transférés par les communes.

Le Collège des DGS : Composé des 6 Directeurs Généraux des Communes et de la Communauté, il a pour mission la coordination administrative et fonctionnelle des 6 collectivités.

Le Conseil de Développement : Constituée comme le Conseil Communautaire, le CODEV, instance consultative de 47 membres de la société civile, acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du territoire, est consulté et peut donner son avis sur toute question d'ordre communautaire (projet de territoire, prospective, planification, conception et évaluation des politiques intercommunales...).



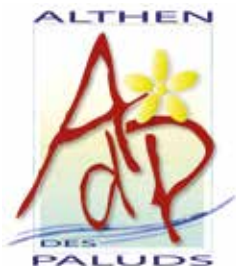
ANNEXE 3

Les Communes



Althen-des-Paluds

Terroir de Garance



2810 HABITANTS
MAIRE : MICHEL TERRISSE

La plus petite commune des Sorgues du Comtat est aussi la plus jeune, l'autonomie municipale de cet ancien hameau de Monteux datant seulement de 1845 ! Nommée ainsi en hommage à Jean Althen qui apporta la prospérité au territoire au XVIII^e siècle en y implantant la culture de la garance, Althen-des-Paluds est une terre d'eau, enserrée entre Sorgue de Velleron et Sorgue d'Entraigues, et sillonnée par 80 km de canaux d'irrigation appelés mayres. Entouré de champs et de rivières, le village a gardé son caractère rural et offre sa douceur de vivre propre aux petits villages provençaux.

1^{er} prix du concours départemental des villes et villages fleuris (moins de 3500 habitants)

Ville Nature Une libellule (Biodiversité)





Patrimoine, nature et culture

- **La Mairie** : Ancienne église du XVIIIe siècle, au campanile classé.
- **L'église** (1870) : Le plus haut clocher du Vaucluse (35 m) !
- **Statue Jean Althen** : Plus qu'un symbole, cette statue est intimement liée à l'Histoire du village. Offerte à la commune en 1937, par Louis Gros, Maire d'Avignon et ami du Maire d'Althen Ernest Perrin, la statue en bronze de Jean Althen du rocher des Doms fut déboulonnée et fondue en 1943 sous l'occupation nazie. La nouvelle statue créée par la sculptrice Marcella KRATZ fut érigée en 2005 place de la Mairie, à l'endroit même où se trouvait la précédente.
- **Saint-Albergaty** : Plus ancien hameau d'Althen des Paluds, à l'architecture atypique, étonnant mélange de styles Renaissance et XIXe, entre prieuré et coron, ferme et usine... avec son Monastère de 1350 reconverti en gîte, et son pont construit par les moines en 1589. Le quartier a également hébergé les ouvriers de l'usine à papier.
- **Le Moulin des Gaffins** : Ancien moulin à garance de 1882.
- **Pont Naquet** : Construit en 1845. Les Althénois venaient y danser jusqu'à la guerre de 1940-1945.
- **Jean Althen** : Agronome arménien du XVIIIe siècle, il implanta la culture de la garance à Althen où elle fut cultivée jusqu'au début du XXe siècle pour sa racine avec laquelle on fabriquait les teintures rouges (uniforme des soldats de la guerre de 1914).

Économie

Essentiellement agricole, avec des établissements tels que Berger, Gas, ou Modica, l'économie althénoise, autrefois dominée par la culture de la garance, des glaieuls, des tulipes, de la menthe ou du psyllium, remplacés aujourd'hui par les pommes, carottes et pommes de terre, compte aussi quelques **belles entreprises commerciales** : Castelain, les Jardins de Provence, Palayer, U Express, Total Pub... sans oublier Technisol, leader français de la chape fluide. Un lotissement dédié aux activités artisanales est prévu à proximité de la voie rapide.



Bédarrides

La ville aux sept rivières



5 130 HABITANTS
MAIRE : CHRISTIAN TORT

Commune rurale de l'aire urbaine Avignonnaise, Bédarrides est un gros bourg agricole et viticole circulaire situé à la confluence de sept rivières dont la Sorgue, l'Ouvèze et l'Auzon. Ancienne cité celte, avant de devenir villa romaine, propriété du roi de Provence et Empereur d'Occident, puis des Archevêques d'Avignon, elle doit son nom aux deux tours (Bitturritae) dressées après la victoire romaine sur les Allobroges en 120 avant JC. Anecdote historique, c'est dans son église que fut signé en 1791 le rattachement du Comtat Venaissin à la France. Aménagées pour les sportifs, les pêcheurs et autres amoureux de la nature, les rives de l'Ouvèze font de la cité aux sept rivières un lieu accueillant et reposant où il est agréable de se promener.

*500 hectares de vignes d'appellation Châteauneuf-du-Pape.
Club de rugby centenaire, au glorieux palmarès.*



Économie

Avec une économie reposant principalement sur l'agriculture, la viticulture, l'artisanat et le commerce, Bédarrides compte une quarantaine de producteurs viticoles (Côtes du Rhône et Châteauneuf-du-Pape), une trentaine de gîtes et maisons d'hôtes, plus de 40 entreprises BTP, une dizaine d'entreprises paysagères et plus d'une centaine de commerces et services de proximité. Du fait de sa situation privilégiée, le tourisme occupe directement ou indirectement une place non négligeable. La Zone d'Activités du Remourin regroupe 14 entreprises et près de 100 emplois sur 7 ha, et celle de la plaine du Grenache (10 ha) peut encore accueillir des entreprises à la recherche de grandes unités foncières.



Patrimoine, nature et culture

- **Le Pont Roman de l'Ouvèze** (1647), emblème de la ville, remplace l'ancien Pont Romain emporté par une crue en 1620.
- **L'église Saint Laurent** (XVIIe), très bel édifice en pierres de Gigognan, classé Monument Historique, dans lequel fut signé en 1791 le rattachement du Comtat Venaissin à la France.
- **Le Château d'eau** (1864) rassemble les eaux de la Souvine.
- Bédarrides conserve également **trois portes de ses anciens remparts** et de très jolies fontaines, dont celle des Minimes (1750).
- **Productions AOP** : Située sur la route des vins, Bédarrides compte plusieurs AOP : Châteauneuf-du-Pape, Côtes du Rhône Village, Côtes du Rhône, Huile d'olive de Provence.
- **Un patrimoine naturel lié à l'eau** : Au centre du triangle touristique exceptionnel Avignon-Orange-Carpentras, Bédarrides est installée dans une plaine entre deux collines, traversée par sept rivières : l'Ouvèze, les deux Sorgues d'Entraigues et de Velleron, la Seille, le Vallat Mian, le Réal et l'Auzon. Elle dispose ainsi d'un patrimoine naturel remarquable avec les Sorgues et l'Ouvèze, classées ZNIEFF et Natura 2000, les zones humides (prairies, mares...), et le réseau bocager de la plaine comtadine.

Monteux :

*Unitas Fortitudo*¹



12 909 HABITANTS
MAIRE : CHRISTIAN GROS

Capitale historique du feu d'artifice, Monteux bénéficie d'un riche héritage industriel et culturel. Ville active, attractive et sportive, la commune a choisi de miser sur le tourisme avec le projet de Beaulieu. Avec son lac et ses parcs d'attraction, le site de Beaulieu s'affirme comme la nouvelle destination touristique et de loisirs régionale. Parallèlement, le centre-ville retrouve une réelle dynamique avec l'installation d'artistes et artisans d'art dans la Traversée des Arts, nouveau quartier créatif et convivial, et le retour du train en gare !

Ville fleurie 3 fleurs
Ville Internet 3@
Label bien vieillir
Ville Nature 2 libellules (Biodiversité)

1. L'union fait la force



Économie

Berceau de la pyrotechnie avec cinq usines, Monteux a diversifié son économie avec l'installation de grandes entreprises, notamment **agro-alimentaires**, puis le développement du **tourisme** et des **loisirs** avec Beaulieu. Les commerces et services sont très actifs et l'**économie créative** et l'**artisanat d'art** en plein essor. Monteux compte **six Zones d'Activités Economiques** qui regroupent plus de **150 entreprises** sur 150 ha. Une septième zone est en programmation. **Principales entreprises** : Ducros Mc Cormick, Charles et Alice, Christian Potier, Louis Martin, Epices Fuchs, Iséa, MGI Coutier, Rossi, Splashworld...



Patrimoine, nature et culture

- **L'Hôtel de Ville**, ancien hôpital du XVIIIe siècle.
- **La porte d'Avignon** et la **Porte Neuve**, vestiges des remparts.
- **La Tour Clémentine**, donjon de l'ancien château (XIe).
- **L'église Notre Dame de Nazareth**, monument historique et son orgue unique.
- Mais aussi : **chapelles N.-D. des Grâces** et **Pénitents Noirs**, **statue de Saint-Gens**, **14 fontaines** alimentées par les sources de Saint-Raphaël...
- **Beaulieu** : Autour d'un parc public (35 ha) et d'un lac (10 ha), cet EcoQuartier multifonctionnel de 108 ha à vocation touristique, économique, culturelle et résidentielle, se décline à travers deux thématiques fortes autour de l'eau : les loisirs et le bien-être. Il a été conçu dans une logique de développement durable : environnement paysager de qualité, quartier compact, économe en ressources, privilégiant la mixité sociale et générationnelle... Au-delà de ses espaces de loisirs de plein air, de son lac et sa base de loisirs en accès libre, le nouveau quartier accueillera prochainement d'autres activités, services, commerces, habitat, restauration, hôtellerie, balnéothérapie... Après le **parc aquatique Splashworld** et son Wave Club (plus grande vague de surf de monde), Le **Parc Spirou** est attendu pour 2018.
- **Lac de Monteux** et **base de loisirs** en accès libre
- **La Traversée des Arts** : Dans le centre ancien, une douzaine d'ateliers d'artistes et artisans d'art, boutique des Arts, trompe-l'œil et sculptures.
- **Site Naturel des Confines** (Natura 2000)...



Pernes-les-Fontaines

Inter Alia Lucet Dei Gratia¹



9 807 HABITANTS
MAIRE : PIERRE GABERT

Forte d'une richesse culturelle et patrimoniale exceptionnelle, Pernes est une destination incontournable ! Perle du Comtat, Ville d'eau et d'histoire, ou capitale historique du Comtat, la Ville aux 40 fontaines multiplie les labels. Avec un patrimoine d'exception mis en valeur par toute une palette d'animations et de festivités, la ville est soutenue par un tissu associatif dense, très investi dans les nombreux événements qui la font rayonner. Métiers d'art, théâtre et musique de rue, produits du terroir, costume comtadin, tradition taurine, art contemporain, photo, livre ancien, musique classique, chanson vivante ou rock avec ses Tambours et le Rhinoférock... on ne compte plus les domaines d'excellence pernois !

Ville et Métiers d'Art - Plus beaux détours de France - 1 étoile au guide vert Michelin - Office de Tourisme classé, labellisé « tourisme et handicap » dans le cadre de sa démarche « qualité tourisme » - Ville cyclo-touristique - Associée au projet de Parc Naturel Régional du Mont Ventoux - En lice pour le classement mondial de l'Unesco au titre du patrimoine juif de Vaucluse - Ville fleurie 3 fleurs - Abeille sentinelle de l'environnement - Ville Nature 2 libellules (Biodiversité) - Plus grand groupe de Rock du monde avec Music Revolution (Guinness des records 2013)

1. Je luiis entre toutes par la grâce de Dieu





Patrimoine, nature et culture

- 40 fontaines publiques
- 24 sites classés « Monuments historiques »
- 14 hôtels particuliers
- 13 chapelles, moulins et curiosités
- 5 musées gratuits (Traditions comtadines, Costume comtadin, Cycle ancien, Résistance et Vieille Ecole)
- Médiathèque et nombreuses salles d'expositions et galeries d'art
- Nombreuses animations et visites guidées de l'Office de Tourisme (circuit des 40 fontaines, monuments historiques, lundis « bienvenue », Talents d'Ici...).
- La vitrine Talents d'Ici : Espace d'exposition permanent présentant les productions et réalisations de 40 producteurs et artisans d'art pernois au large public accueilli par l'Office de Tourisme.
- Site naturel de Puybricon, Espace Naturel Sensible des Plâtrières, Jardin de la biodiversité (Colonie municipale d'Aurel),
- Premier rucher municipal du département.

Économie

Plus de 200 exploitations agricoles, 300 commerces, industries et services, 250 artisans et 250 associations.

Une filière d'excellence : l'artisanat d'art. Cinq Zones d'Activités (Prato 1, 2, 3, 4, 5) sur 22 hectares, représentant plus de 70 entreprises et 400 emplois.



Sorgues

Semper valentior surgo¹



18 467 HABITANTS
MAIRE : THIERRY LAGNEAU

Ville dynamique dotée d'une réelle force économique, Sorgues bénéficie d'une situation stratégique, à la sortie d'autoroute Avignon Nord et à la jonction des lignes PLM et TER Avignon-Carpentras. Dotée d'une grande richesse culturelle et patrimoniale, elle est aussi une ville d'histoire qui a vu le 1er Palais pontifical et inspiré Picasso et Braque. Au confluent du Rhône et de l'Ouvèze, elle propose depuis l'île de l'Oiselay un vaste réseau de sentiers de randonnées pour découvrir son patrimoine écologique, historique et culturel.



Ville fleurie 2 fleurs
Pavillon Orange 4 étoiles du Haut comité Français pour la Défense Civile.

1. Toujours plus forte je jaillis

Économie

Avec **11 Zones d'Activités Economiques** regroupant plus de **350 entreprises** sur 400 ha, dont la zone commerciale Porte de Vaucluse d'Avignon Nord avec **80 enseignes** galerie Espace Soleil, l'économie Sorguaise est surtout **industrielle, logistique et commerciale...** mais aussi **viticole** avec une belle production d'appellation **Châteauneuf du Pape** et **Côtes du Rhône!**

Principales entreprises : Eurengo, Weber, Soprema, Mader, Wavin France, TFE, Valerian, Seyfert Provence, DPS 84, Transport Delanchy, Transport Bert



Patrimoine, nature et culture

- **Château de Brantes** : Construit en 1629 sur un domaine de 15 ha, inscrit aux monuments historiques, son jardin florentin classé Remarquable abrite le plus grand magnolia d'Europe.
- **Autres édifices remarquables** : Une vingtaine de châteaux et demeures d'exception dont les Châteaux St-Hubert (XVIIIe), Gentilly, Rassis et Pamard, Maison de la Reine Jeanne, Hôtel de la Monnaie (XIVe), Eglises St-Sauveur (XIIe) et de la Transfiguration (XVIIIe), avec six tableaux de Sauvan classés aux monuments historiques...
- **Monument du Train Fantôme** : Hommage aux victimes du dernier train de déportation à Sorgues et aux résistants ayant aidé les évadés.
- **Pont des Armeriers** (1925) : Pont suspendu au-dessus d'un bras du Rhône, inscrit aux Monuments Historiques.
- **Roues à aubes** : Six derniers vestiges de l'activité industrielle du XIXe (laminoirs à cuivre, moulins à huile, minoteries, filatures, usines à garance...).
- **Les Vestiges du premier Palais des Papes** : Edifié par le Pape Jean XXII de 1317 à 1324, 16 ans avant celui d'Avignon, le Palais Pontifical de Sorgues occupait plus de 21 000 m² et 35 000 m² de jardins. Des vestiges sont toujours visibles.
- **Le Pôle Culturel Camille Claudel** : Scène vivante d'expression artistique et lieu d'échanges et d'apprentissages moderne et fonctionnel ouvert aux associations culturelles, avec une offre culturelle diversifiée et multigénérationnelle : Musique, peinture, danse, cinéma, expositions, spectacles, conférences...
- **L'Île de l'Oiselay** (Natura 2000) : Sentiers écologiques de découverte du patrimoine historique, culturel et naturel (milieux aquatiques).
- **Plan d'eau de la lionne** : Zone naturelle remarquable et nouveau site d'hébergement insolite (Eco-domaine des cabanes des Grands Cépages).
- **Mourre de sève** : site préhistorique, point culminant de la ville (110 m).

Entre tóuti faren tout

(À nous tous nous ferons tout, F. Mistral)

Les trois grands défis et neuf chantiers du projet de territoire dessinent les grands axes de développement des Sorgues du Comtat pour la décennie à venir.

Leur mise en œuvre passe par une appropriation du projet au quotidien par l'ensemble des partenaires publics et privés des Sorgues du Comtat.

Surtout, l'ambition exprimée par ce projet, au service des habitants, doit être partagée. Car c'est en étant unies que les forces vives des Sorgues du Comtat pourront relever l'ensemble de ces défis.

Quouro fai vènt, fau venta